



CAP CLIMAT 2014

ENJEUX CLIMATIQUES : MOTEURS DE CHANGEMENTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS ?

AU PROGRAMME, 1 séance plénière et 5 ateliers thématiques : les nouvelles formes de mobilité des personnes et des marchandises, la réhabilitation et l'emploi, l'avenir énergétique de nos territoires, l'agriculture au cœur de l'évolution des pratiques dans les territoires, l'adaptation au changement climatique.



CAP CLIMAT - 4 DÉCEMBRE 2014 - ST-LAURENT-BLANGY
LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DE LA DYNAMIQUE CLIMAT
NORD-PAS DE CALAIS

7^e édition organisée par le Pôle Climat Nord-Pas de Calais

DES INVESTISSEMENTS AUX COMPORTEMENTS, QUELS LEVIERS DE CHANGEMENT ?

Le 4 décembre 2014, la 7^e édition de Cap climat, le rendez-vous des acteurs du climat en Nord-Pas de Calais, s'est déroulée à Artois expo dans un contexte où la question climatique semble revenir sur le devant de la scène, en raison des récentes inondations et d'un agenda politique favorable.

À l'échelle internationale, la conférence Paris climat 2015 (COP 21) porte les espoirs d'une ambition renouvelée. Nationalement, la loi de transition énergétique pour la croissance verte s'accompagne d'une myriade d'initiatives territoriales. Pour autant, le changement climatique appelle aussi un changement profond des comportements.



Laurent Michel, Directeur Général de l'Énergie et du Climat (Ministère de l'écologie)

DYNAMIQUE CLIMAT NORD-PAS DE CALAIS : LE BILAN EN CHIFFRES

- 5 institutions pilotes (Conseil régional Nord-Pas de Calais, Conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais, ADEME, État (DREAL))
- 7 ans de partenariat
- 10 domaines d'intervention
- Plus de 1 500 personnes et 800 organisations mobilisées



Sylvianne Villaudière, Directrice du Cabinet Alliantis - Coordinatrice générale de Solutions COP21 ; Membre du Comité de Pilotage Club France Développement Durable

UNE TRANSITION QUI MOBILISE TOUTES LES ÉNERGIES

UNE EXPERTISE CLIMATIQUE CONSOLIDÉE

Publié récemment, le 5^e rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime à 95 % le lien de causalité entre les activités humaines et les émissions de Gaz à effet de serre (GES). Hervé Pignon, Directeur régional de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), promeut quant à lui le récent rapport "Le climat de la France au 21^e siècle", qui "analyse avec une finesse inédite les changements climatiques et identifie une hausse des températures locales moyennes". Le Nord-Pas de Calais, avec ses côtes et sa faible altitude, est très exposé aux effets de ce changement climatique, avec des risques accrus d'inondations et de submersions marines.

DES INITIATIVES À CHAQUE ÉCHELLE DE TERRITOIRE

Face à une expertise qui pointe la nécessité d'une transition énergétique, Laurent Michel, Directeur Général de l'Énergie et du Climat au Ministère de l'écologie, rappelle les objectifs ambitieux du projet de loi de transition énergétique : une division par deux de la consommation finale d'énergie en 2050 par rapport à 2012, une réduction de 40 % des émissions de GES en 2030 par rapport à 1990 (étape vers le facteur 4 à atteindre en 2050), une réduction de 30 % des consommations d'énergies primaires fossiles en 2030 par rapport à 2012 et porter à 32 % la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie en 2030.

Pour répondre à ces objectifs, les initiatives et dispositifs s'articulent aux échelons national, régional et local. Isabelle Derville, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) signale notamment que "18 projets territoires à énergie positive sont portés dans le Nord-Pas de Calais, région qui assure un rôle pilote dans la simplification administrative des dossiers éoliens". Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) a été élargi à l'échelle régionale et Louis-Philippe Blervacque, élu de la Chambre de Commerce et

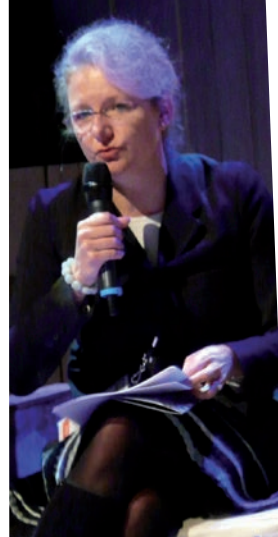
d'industrie (CCI) région Nord de France, souligne que "la dynamique de la Troisième révolution industrielle (TRI) se poursuit, avec plus de 200 projets en un an" dans différents champs tels que l'économie circulaire ou la mobilité. Enfin, Jean Schepman, vice-président du Conseil Général du Nord, souligne que les agendas 21 et les plans climat-énergie territoriaux (PCET) "mettent l'accent sur le comportemental qui représente 30 % des économies d'énergie potentielles".

Dans le Pas-de-Calais, Ludovic Loquet, Président de la Commission Environnement et Développement du Département du Pas-de-Calais, souligne que les élus de son institution entendent aussi être exemplaires ; dans leur nouvel agenda 21, la moitié des actions concerne la réduction des émissions de GES. Au-delà des actions concrètes sur leur propre patrimoine, les départements accompagnent les territoires innovants. Pour Hervé Pignon, la conduite du changement des modes de production et de consommation, indispensable pour relever le défi du climat, appelle des visions positives et partagées et nécessite l'appui des sciences humaines et sociales.

PREH ET PLAN "100 000 LOGEMENTS" : LE BÂTIMENT EN TRANSITION



Pour répondre à l'objectif de rénovation de 500 000 logements par an en France d'ici 2017, le Plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH) s'appuie sur trois piliers : enclencher la décision de rénovation, notamment par l'accompagnement des Espaces info-énergie (EIE) ; financer la rénovation, avec des aides directes ou indirectes qui représentent 330 millions d'euros par an en région ; mobiliser les professionnels de la rénovation, notamment via le label Reconnu garant de l'environnement (RGE). En région, le plan "100 000 logements", qui vise la réhabilitation énergétique des logements anciens, est l'allié naturel du PREH. En partenariat avec plusieurs établissements bancaires, il permet de bénéficier de prêts énergie à des conditions préférentielles et prévoit l'installation en 2015 d'un opérateur de tiers investissement.



De gauche à droite : **Hervé Pignon**, Directeur régional de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) ; **Jean Schepman**, Vice-Président du Conseil Général du Nord ; **Ludovic Loquet**, Président de la Commission Environnement et Développement du Département du Pas-de-Calais ; **Isabelle Derville**, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ; **Emmanuel Cau**, Vice-Président du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais

LA CONFÉRENCE DE PARIS EN LIGNE DE MIRE

VERS UN "PACTE DE PARIS" ?

Dans le sillon du protocole de Kyoto de 1997 et des enseignements issus de quelque 20 ans de négociations dans le cadre de la convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CNUCC), la COP 21 (du 30 novembre au 11 décembre 2015) affiche des ambitions fortes : un accord universel et contraignant permettant notamment de contenir le réchauffement climatique en deçà de 2°C.

Pour Pascal Canfin, conseiller climat au World Resources Institute, trois tendances laissent espérer la conclusion d'un "pacte de Paris" : l'accord inédit États-Unis-Chine sur la réduction des émissions de GES, la diminution du prix des alternatives énergétiques et la sensibilité croissante des décideurs à la question climatique. Pour autant, "le processus onusien peut dérailler dès la rencontre préparatoire de Lima" et compromettre le texte final de la COP 21, sans toutefois interdire toute nouvelle dynamique. En effet, au-delà de l'accord onusien, il note un changement de culture car "les acteurs économiques, qui ignoraient auparavant le climat, sont aujourd'hui percutés par le changement climatique et développent des initiatives volontaires". Par exemple, Standard & Poor's

a décidé d'intégrer prochainement dans sa notation l'exposition au risque climat des États et des entreprises.

DES TERRITOIRES PARTIES PRENANTES DE LA COP 21

Pascal Canfin rappelle la volonté de la présidence française d'associer les territoires à la COP 21 et prédit que "la place des autorités sous-nationales y sera plus importante que lors du sommet de Copenhague". À cet égard, il souligne l'importance d'élaborer un standard international des villes pour renforcer leurs engagements en matière d'émission de GES. Emmanuel Cau, Vice-Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, souhaite "éviter l'écueil du salon international du climat se résumant à un échange de bonnes pratiques" et en appelle au "courage des États". En Nord-Pas de Calais, la mobilisation est déjà bien engagée. Une conférence citoyenne sera organisée en région pour "porter une voix structurée qui sera mise au crédit des négociations", en plus d'une cinquantaine de projets qui vise à sensibiliser le grand public à la lutte contre le réchauffement climatique et à inspirer d'autres acteurs.



Pascal Canfin, conseiller climat au World Resources Institute

SOLUTIONS COP 21 : DES SOLUTIONS POUR LE CLIMAT



Pour faire vivre la mobilisation climat avant, pendant et après la COP 21, le Club France développement durable déploie le dispositif solutions COP 21. Au menu : une plate-forme contributive (www.solutionscop21.org) lancée le 13 janvier 2015, qui permettra aux acteurs publics et privés d'échanger leurs solutions climat, des rencontres en région, et l'organisation au Grand Palais, du 4 au 10 décembre 2015, d'un espace d'échanges pour toucher le grand public et nourrir les travaux de la COP 21.





De gauche à droite : **Stéphane Labranche**, chercheur spécialisé en politique climat ; **Anne Huguet**, directrice de Prioriterre ; **Hervé Kempf**, fondateur du site Reporterre et animateur ; **Marie-Hélène Aubert**, conseillère climat du Président de la République ; **Jean-François Caron**, maire de Loos-en-Gohelle ; **Jo Spiegel**, maire de Kingersheim ; **Louis-Philippe Blervacque**, élu de la Chambre de Commerce et d'Industrie

LE CLIMAT EST-IL MOTEUR DE CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS ?

LE CLIMAT, UN LEVIER DE CHANGEMENT INOPÉRANT ?

Pour Stéphane Labranche, chercheur spécialisé en politique climat, "le climat n'est pas un moteur de changement car il est vague dans l'esprit des gens et renvoie au long terme. Il entre en confrontation avec leurs problèmes quotidiens". Une impression confirmée par Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle, qui estime qu'il "ne faut pas nier le rapport au réel des habitants".

L'ENTRÉE ÉNERGÉTIQUE OU LA "STRATÉGIE DU RÉEL" ?

À l'inverse, l'élu constate que "l'entrée énergétique est plus efficace que l'entrée climatique", car elle renvoie à des préoccupations concrètes, comme le logement ou la facture énergétique. D'ailleurs, la précarité énergétique, qui lie enjeux environnementaux et sociaux sera, selon Stéphane Labranche, "le sujet central des années à venir".

DÉSIR VS. PEUR, QUELS SONT LES RESSORTS DU CHANGEMENT ?

Le rapport au climat est l'objet d'une tension entre désir et peur. Pour Stéphane Labranche, "la communication sur le climat est anxigène et tétanisante". Une opinion partagée par Anne Huguet, directrice de Prioriterre, qui plaide pour "une approche optimiste et des solutions de terrain" comme Hervé Pignon qui défend "une

communication positive pour alimenter un changement de civilisation". Une peur parfois utile pour Nathalie Sedou, de la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES), qui constate que "la peur est une force motrice, une expérience formatrice". Stéphane Labranche donne la marche à suivre pour résoudre ce conflit latent : "Il faut résoudre ses conflits intérieurs, cette lutte entre désir de surconsommation et de sobriété".

VERS UNE "DÉMOCRATIE DE CONSTRUCTION" ET UN "NOUVEL IMAGINAIRE" ?

Pour Jo Spiegel, maire de Kingersheim, "il n'y aura pas d'altermondialisation sans alterterritorialisation" et "les élus doivent être des animateurs de territoire et d'une démocratie de construction avec les citoyens". Une vision partagée par Jean-François Caron pour qui "les élus doivent proposer un nouvel imaginaire" et "coupler les dynamiques individuelles et collectives en partant des intérêts particuliers". Une approche qui repose sur les maîtres-mots de la participation et de l'implication des citoyens. Pour engager les entreprises dans cette transition, il faut aussi selon Louis-Philippe Blervacque leur présenter ses opportunités en matière d'efficacité énergétique et de développement de nouveaux modèles économiques, tout en leur assurant "une visibilité politique et réglementaire" propice à l'investissement.



Julien Dumont, Chargé de Mission de l'Observatoire Climat Nord-Pas de Calais (Cerdd)



Élaïne Briand, Chargée de Mission Pôle Climat (Cerdd)

MOBILISÉS ENSEMBLE VERS LA COP 21

Reprenant Gramsci, Jo Spiegel note que "le vieux n'est pas mort, mais le neuf n'est pas né" avant que Marie-Hélène Aubert, conseillère du Président de la République pour les négociations internationales climat et environnement, ajoute que "[le neuf] est en gestation". Prenant acte d'un foisonnement d'initiatives, elle observe que "la perspective de la COP 21 peut fonctionner comme un catalyseur et un accélérateur de transitions" pour agir sur "le climat, qui engendre une mutation globale et constitue un enjeu non

seulement environnemental, mais aussi social, économique et professionnel". À cet égard, la signature, ce 4 décembre 2014, d'une nouvelle charte de coopération Dynamique Climat Nord-Pas de Calais pour 2014-2020, symbolise l'union des acteurs régionaux pour appréhender collectivement un enjeu aux conséquences protéiformes.



Déjeuner en compagnie de **Marie-Hélène Aubert**, conseillère climat et environnement du Président de la République

VERS UN NOUVEAU MODÈLE ÉNERGÉTIQUE

5 ateliers pour plus de 15 exemples concrets de prise en compte des enjeux "climat-énergie" dans des pratiques professionnelles.

Intervenants



JEAN SCHEPMAN

Vice-Président du Département du Nord

FRANCK CISLINI

Délégué au Développement Régional du groupe la Poste

FLORENT ORSONI

Directeur du centre du Design Lab Ville durable, à L'École de design Nantes Atlantique

MARIELLE CUVELIER

Conseillère Régionale Vice-Présidente de la commission Transports et Vice-Présidente de la commission transformation écologique et sociale de la Région Nord-Pas de Calais

Animation : Alexis JOVIGNOT (coordinateur I-viaTIC chez I-Trans)

ATELIER : NOUVELLES FORMES DE MOBILITÉ DES PERSONNES ET DES MARCHANDISES : UNE RÉVOLUTION CULTURELLE À GRANDE ÉCHELLE !

Comme l'a rappelé en introduction Alexis Jovignot, coordinateur d'I-viaTIC (I-Trans), la demande en mobilité, des personnes et des marchandises continue d'augmenter malgré l'arrivée de nouvelles technologies ou de nouveaux modes d'organisations. Faisant ainsi des transports, l'un des domaines les plus impactant pour le climat en Nord-Pas de Calais avec 18 % des émissions de GES, soit le 2^e secteur d'activité le plus émetteur.

⇒ LA MOBILITÉ DURABLE : UN CHANGEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Face à ces enjeux les réponses techniques sont nécessaires mais pas suffisantes. Pour Marielle Cuvelier, Conseillère régionale Nord-Pas de Calais, "c'est bien le changement culturel qui est au cœur du sujet ; il faut donc travailler à la question de la conduite de changement. Et c'est complexe : comment faire par exemple pour que les acteurs de la logistique passent à la voie d'eau ?". Pour convaincre de faire autrement, l'important est de "donner confiance : créer le désir, développer les points positifs du changement (bien-être, emplois...), montrer que c'est atteignable".

⇒ INCITER POUR S'APPROPRIER LES ENJEUX ET PASSER UN CAP...

Avec Inci'TER le Conseil Régional a mis en place un dispositif d'incitation à l'usage du TER. "Après 4 mois d'expérimentation, 36 % des personnes qui n'avaient jamais pris le TER sont restés au TER !" précise Marielle Cuvelier. Autre expérimentation ; mêmes effets : l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre, teste l'indemnité kilométrique vélo. Résultats : "nous avons quadruplé la pratique du vélo" rapporte Thomas Plaisant, Directeur adjoint. "L'indemnité vient en fait conforter et inciter la pratique du vélo. C'est un moyen de démarrer les choses ; nous avons le sentiment de faire de la pédagogie par l'exemple."

⇒ ... POUR RÉINVENTER DES STRATÉGIES DE MOBILITÉS CROISANT VOYAGEURS ET MARCHANDISES

La neutralité carbone c'est l'un des défis mené par le groupe la Poste. Ainsi, en plus des actions mises en place autour des PDE et du covoiturage, "notre véritable enjeu c'est le transport de marchandises" indique Franck Cislini, Délégué au Développement Régional du groupe la Poste. Ferroutage, écoconduite, chargement des camions repensé, mutualisation entre les différentes marques du groupe... ont permis à l'entreprise de réduire ses consommations d'énergies et ses émissions de CO₂, mais aussi de réaliser "30 % de liaisons en moins sur les routes". Sur les enjeux de derniers kilomètres, "nous avons opté pour une solution de véhicule électrique" et c'est aujourd'hui "l'une des meilleures réponses avec une technologie fiable".

Croiser les problématiques voyageurs et marchandises en se basant sur les usages pour "designer la ville de demain" c'est aussi un axe qui guide le travail de Florent Orsoni, Directeur du centre du Design Lab Ville durable, à L'École de design Nantes Atlantique. Il travaille sur des projets de "logistique urbaine où des petits containers passent dans les trams" et est amené à se questionner sur les différentes utilisations d'une même infrastructure de transport : par exemple "à partir d'un certain seuil de pollution, une rue peut changer d'usage (voiture / piéton)". Mais tout ceci ne se décrète pas et demande de faire travailler ensemble les différents acteurs concernés ; c'est de "l'innovation en éco-système et c'est là la réelle révolution culturelle dans le métier du designer"



Intervenants



ISABELLE DERVILLE

Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

LISE DELARUE

Directrice de la Maison de l'Emploi (MDE) de Lille

HÉLÈNE REY

chargée de filières éco-activités, Service Développement économique à la Métropole Européenne de Lille (MEL)

BARTHÉLÉMY LUCAS

chef d'entreprise, Nord Solutions Toiture

Animation : Céline Ohnenstetter (CD2E)

ATELIER : RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS : UN LEVIER POUR L'EMPLOI ? QUELS RÔLES POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES ?

Réhabilitation des logements anciens : un enjeu majeur, au cœur de la transition énergétique et des promesses de renouveau économique. Qu'en est-il vraiment ? Sait-on compter les emplois sauvegardés malgré la crise, mieux adaptés et créés ? Premiers retours d'expériences et d'analyse sur ces filières prometteuses pour notre région.

⇒ ÉTAT DE LA CONJONCTURE ACTUELLE DU SECTEUR DU BÂTIMENT

Le secteur du bâtiment est en souffrance. Selon la Cellule Économique Régionale Construction (CERC) Nord-Pas de Calais, 7 000 emplois salariés ont été supprimés entre 2009 et 2013. Pourtant, 3 000 créations d'entreprises ont été enregistrées en 2013 sur la région. D'après Pôle emploi, le secteur de la performance énergétique du bâtiment illustre ce dynamisme mais ne compense pas la destruction nette d'emplois dans l'ensemble de la filière.

Une étude prospective de la Maison de l'Emploi de Lille montre qu'en 2010, pour les entreprises du territoire lillois, la part de chiffre d'affaire dédiée aux travaux de performance énergétique et à la qualité environnementale

restaient relativement faible. Pourtant, le potentiel de ces travaux est important d'après les entreprises déjà engagées dans ce secteur d'activité.

Mais la performance énergétique n'est pas encore identifiée comme une opportunité par tous les chefs d'entreprises qu'il faut donc convaincre et accompagner vers ces nouveaux secteurs.

⇒ TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉNOVATION DES BÂTIMENTS RIMENT-ILS AVEC EMPLOIS LOCAUX ?

Atteindre les objectifs du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) Nord-Pas de Calais, c'est potentiellement créer 70 000 emplois d'ici 2020 ! Une tendance forte : les

retombées des programmes publics incitant à la rénovation énergétique des logements sont essentiellement locales, et bénéficient aux entreprises artisanales (chauffagistes, menuisiers, couvreurs, électriciens). L'évaluation du programme "Habiter mieux" de l'ANAH montre qu'une fois sur deux le propriétaire recourt à une entreprise de sa commune, et dans deux tiers des cas, à au moins une entreprise du département. Constat moins vrai pour les bailleurs que l'ampleur des travaux conduit à solliciter de grandes entreprises, parfois étrangères.

Rapprocher l'offre et la demande reste une difficulté importante. Certaines réponses sont efficaces : les labels (RGE), les plates-formes web d'informations (renovation-info-service.gouv.fr). S'y ajoutent des outils et des formes d'accompagnement pour les particuliers comme pour les entreprises.

Ainsi la métropole lilloise est dotée d'un réseau d'espaces infos énergie et de la Maison de l'Habitat Durable récemment créée pour être un guichet unique pour les particuliers autour de la rénovation énergétique.

Les communes ont un rôle important à jouer auprès des particuliers dans un "parcours" de rénovation. Leur communication (site Internet, journaux municipaux, etc.) peut être mobilisée pour orienter vers les structures d'appui et les entreprises labellisées.

⇒ QUELLES PERSPECTIVES POUR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE LA FILIÈRE "BÂTIMENT" ?

Au niveau national, dans le seul domaine du logement, le poids de l'entretien et de la rénovation est supérieur à celui de la construction neuve en 2012. Les entreprises du bâtiment renouvellent leurs activités autour de la performance énergétique (rénovation et maintenance) et la qualité environnementale des bâtiments, des énergies renouvelables... De nouveaux profils de créateur d'entreprise apparaissent. Bonne nouvelle : pour accompagner cette mutation, les dirigeants des petites entreprises du bâtiment se préoccupent d'avantage d'évolution des ressources humaines. De fait, la formation des artisans reste un défi majeur ! Autre nouveauté : des groupements d'entreprises et des "offres globales" apparaissent pour mieux répondre aux exigences de performance de la rénovation énergétique.

Les collectivités locales et les bailleurs, par des clauses dans leurs marchés publics, peuvent encourager ces évolutions. Mais l'accompagnement des entreprises semble encore nécessaire pour que chacun puisse appréhender et anticiper les mutations de son métier. À titre d'exemple, à travers le Programme "Vertuozze", Lille Métropole cherche à structurer une filière en matière d'éco-rénovation et d'éco-construction à l'échelle métropolitaine.

📍 ATELIER : L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE DE NOS TERRITOIRES : L'AFFAIRE DE TOUS !

"Produire du renouvelable dans les territoires sans pâtir des faiblesses de l'ancien modèle", c'est ainsi qu'Emmanuel Cau, Vice-Président du Conseil Régional, insiste sur la nécessité pour les territoires de profiter de la manne offerte par le développement local des énergies renouvelables (EnR). Car c'est bien à l'échelle locale que collectivités, citoyens et acteurs du territoire ont la possibilité d'élaborer un projet, d'avoir un contrôle sur leur développement mais aussi d'obtenir un retour économique et social concret.

Intervenants



EMMANUEL CAU

Vice-Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais

JEAN-JACQUES HILMOINE

Président de la Communauté de Communes du canton de Fruges

THIERRY JANSOONE

Représentant de Solaire en Nord (association de promotion du photovoltaïque citoyen) et Solis (association de développement de projets de SCIC territoriales associant les habitants sur le territoire du Nord)

JEAN-ALBERT SORRIAUX

Chargé de RSE-DALKIA

Animation : Sophie CAILLIEREZ (AUDRSO) - Laurent COUROUBLE (APES)

⇒ "L'AFFAIRE DE TOUS" PASSE PAR LA CONNAISSANCE ET L'ÉDUCATION

"L'ignorance, c'est une raison majeure au manque de coopération, et cela devient un handicap si la population ne participe pas" estime Jean Jacques Hilmoine, Président de la Communauté de Communes du Canton de Fruges. Et la coopération peut faire naître de grands projets.

Ainsi, Thierry Jansoone, de Solaire en Nord et Solis, organise la collecte des fonds citoyens pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. Cette source d'EnR, par sa facilité d'installation, permet en plus de sensibiliser dans les écoles en familiarisant les nouvelles générations aux énergies alternatives au "tout fossile". En 2015, ce sont ainsi 200 000 euros qui ont été mobilisés par l'association. Il en faudrait cependant 144 millions par an pour atteindre les objectifs du Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE). "La maîtrise de la demande en énergie est un des piliers dans l'atteinte des objectifs tels que ceux du SRCAE ou du 3X20, et il repose sur un enjeu de connaissance des citoyens mais aussi des élus", rappelle Jean-Albert Sorriaux, Directeur des Opérations chez Dalkia.

⇒ LES RÉSEAUX DE CHALEUR, OUTIL DE MAÎTRISE ET D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Dalkia possède un point de vue unique en tant que concepteur et gestionnaire de réseaux de chaleur, puisque qu'elle gère la desserte de 400 000 logements dans le Nord de la France, soit un tiers du parc bâti. Le développement actuel des réseaux, de toutes tailles, permet de faire bénéficier ces logements d'une chaleur à 12 % d'EnR. En effet, "améliorer un mix énergétique et le transférer aussi facilement à un nombre important de logements" n'est possible qu'avec un réseau centralisé, explique Jean-Albert Sorriaux. À ce sujet, la récupération des énergies fatales est un des enjeux majeurs ; le Nord-Pas de Calais dispose de ressources de bois et d'un ensoleillement plus limitées que d'autres régions.

⇒ LE PROJET TERRITORIAL, LA CLEF DE VOÛTE

Reste à mettre ces solutions en musique. Ainsi, nous explique Jean-Jacques Hilmoine, "un projet de développement éolien, ce n'est pas que des problématiques paysagères, pourtant prégnantes et indispensables, mais trop souvent surmédiatisées". Aujourd'hui, la concertation locale et citoyenne autour d'un projet de développement des EnR est primordiale et amène des résultats concrets pour les habitants.

L'installation d'un parc éolien sur le territoire de la Communauté de Communes de Fruges dans le cadre d'une Société d'Économie Mixte (SEM) locale a permis de renforcer l'ensemble de son projet territorial. Le budget de la collectivité est passé de 1 à 4,9 millions d'euros en quelques années, tout en créant 40 emplois directs et 60 emplois indirects (services de la collectivité), mais aussi en assurant le budget de projets connexes : maison de la petite enfance, maison de santé pluri-disciplinaire, maison des associations et services publics, projet de médiathèque intercommunale, politique de lutte contre la précarité énergétique... "cela devient un outil contribuant au bien-être des habitants". "L'étape suivante pour une SEM multi-énergies, c'est de créer un pacte d'actionnaires allant au-delà de son propre territoire, pour trouver de nouveaux fonds et faire grandir le nombre d'installations renouvelables" précise Jean-Jacques Hilmoine.

L'avenir énergétique passera par la planification énergétique et la production d'EnR, deux leviers aujourd'hui incontournables pour un développement territorial durable. Et comme l'a montré l'atelier, ce ne sera pas sans l'appui des collectivités et sans la concertation et la coopération citoyenne. Pour appuyer ces projets, un soutien de taille sera apporté par le Conseil Régional au premier semestre 2015, avec le lancement "d'une SEM régionale pour l'investissement dans les projets de développement des énergies renouvelables", conclut Emmanuel Cau.





Intervenants



HERVÉ PIGNON

Directeur Régional de l'ADEME
SÉBASTIEN BOCQUILLON
élu de la Chambre Régionale
d'Agriculture du Ternois

SYLVAIN TRANOY

Président du Syndicat Mixte
du Pays du Cambrésis

BENOÎT CANIS

Gérant Vert'Tige (réseau
Biocoop), et administrateur
du Gabnor

*Animation : Marie DECIMA,
chargée de mission au CERDD*

ATELIER : L'AGRICULTURE AU CŒUR DE L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DANS LES TERRITOIRES

Avec 70 % de surface agricole, la région Nord-Pas de Calais doit pouvoir compter sur la coopération des agriculteurs pour atténuer les émissions de GES, mieux stocker le carbone ou encore contribuer à l'adaptation des territoires aux évolutions climatiques en cours. Des actions sont déjà à l'œuvre : méthanisation, évolutions techniques, filières courtes, développement de modes de production plus durables..

⇒ LA DÉMARCHÉ "CLIMAGRI"

Déployée par l'ADEME et la Région Nord-Pas de Calais en partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture, "Climagri" est un outil de diagnostic des consommations d'énergie et des émissions de Gaz à effet de Serre adapté aux enjeux de l'agriculture et de leur territoire. "Pour être cohérent et efficace, il s'agit de raisonner en terme de Bilan Carbone, qui consiste à diminuer les émissions, mais également d'accroître la capacité de stockage du carbone par les sols (maintien d'une couverture au sol, réduction du labour...)", explique Sébastien Bocquillon, élu à la chambre d'agriculture en Pays du Ternois. Un accompagnement aide les agriculteurs à réduire les intrants, diminuer les interventions dans les champs... Pour que le changement ne soit pas sources d'angoisse, mais plutôt une action motivante qui amène à réfléchir sur ses pratiques.

⇒ DE L'AGRICULTURE À LA FILIÈRE ALIMENTAIRE

Le Bio représente 4 % de la filière agroalimentaire, tout est à construire. Il est donc impératif de s'organiser avec des opérateurs économiques pour raisonner sur des contrats de filière.

Cependant, il existe une notion de paliers et un effet de masse d'au moins 5 % du marché pour avoir un impact. " // faut grandir pour s'organiser et travailler en partenariat pour proposer un modèle reconnu par les autres, car efficace" suggère Benoît Canis. L'inspiration du changement est de faire évoluer les distributeurs par une contractualisation qui relate un engagement mutuel.

⇒ LE TERRITOIRE A UN RÔLE À JOUER

Le territoire est une assise incontournable pour rendre cohérente les démarches multi-acteurs. Sylvain Tranoy, Président du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis, le confirme : "Le territoire a ce rôle d'animer, de créer les conditions d'un travail collectif et partenarial avec la diversité d'acteurs du territoire. Amener à une vision globale du territoire en matière de gisements et de besoin en énergie quand il s'agit de méthanisation (étude), d'identification de l'existant et des potentiels en circuits courts (produits locaux, tourteaux de Colza...), comme mené en Pays du Cambrésis. Être garant d'une démarche inscrite dans le long terme".

ATELIER : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : NÉCESSITÉ ET OPPORTUNITÉ POUR LA ROBUSTESSE DES ENTREPRISES ET DES ORGANISATIONS

Le climat change. Si les Maldives et les ours blancs sont au cœur du sujet... les Français se sentent-ils concernés ? Et nous, habitants du Nord-Pas de Calais ?

Les indicateurs produits en région par l'Observatoire Climat nous montrent la vérité en face : oui, les températures s'élèvent en région, ainsi que le niveau de la mer. Oui, les accidents climatiques s'accroissent et s'intensifient. Oui, "l'adaptation au changement climatique, même ici, est une réalité et c'est maintenant !"

Ce sont ces mots qu'a choisis Céline Phillips, spécialiste de l'adaptation (ADEME), pour nous interpeller. Elle se joint au GIEC pour encourager l'ajustement des territoires au "climat actuel et futur et à ses conséquences". C'est cela que l'on appelle l'adaptation et cela peut prendre plusieurs formes.

Il y a ceux qui le font spontanément, parce que c'est utile. Citons les vignerons qui depuis 60 ans dans certaines régions de France ont décalé la date des vendanges de plus de 3 semaines ! Ils se sont adaptés c'est sûr mais serait-ce suffisant s'il survenait "un choc brutal" ? D'autres ont alors cherché une approche plus systémique. Pour gérer ses pluies diluviennes et ses crues de plus en plus importantes, la ville de Rouen a certes renforcé son système de gestion des eaux pluviales mais a aussi travaillé sur la question de la chaleur urbaine, l'ombrage végétal, l'eau en ville.

⇒ RENDRE INCONTOURNABLE LE VOLET ADAP- TATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'adaptation n'est pas un sujet en plus... Il est de tous les sujets. C'est le message que souhaite faire passer Céline Scavennec. Rendre incontournable le volet adaptation dans les politiques publiques de Lille Métropole, c'est l'un des objectifs de l'étude "Projections, impacts, vulnérabilités et adaptation au changement climatique" commanditée par la collectivité.

Riche d'enseignements, cette étude a su mettre en évidence le besoin d'articulation et de coopération entre différentes échelles de territoires : le changement climatique n'a pas

de frontières administratives et parfois la solution dépasse l'échelle ou la compétence de celle qui "subit" le problème. Elle a aussi démontré qu'il fallait se doter de moyens pour approfondir et actualiser la connaissance et l'observation du phénomène.

⇒ UNE POLITIQUE D'ADAPTATION À L'ÉCHELLE D'UNE ENTREPRISE REND COMPÉTITIF

Des moyens, la Belgique a su s'en doter nous révèle le bureau d'études Ecores. Au sein de chaque ministère belge, une personne a été formée pour parler du sujet, pour faciliter l'appropriation.

Ecores accompagne également les entreprises. En identifiant et en analysant leurs difficultés face aux intempéries (neige, forte chaleur), Ecores les aide à révéler le potentiel des projets d'adaptation. Car cela coûte cher à l'entreprise de ne pas agir ; plus finalement que le coût de l'investissement. Une politique d'adaptation à l'échelle d'une entreprise rend compétitif, performant, offre aussi un véritable vivier d'emplois.

Dans le contexte actuel, il y a donc un intérêt certain pour un territoire ou une entreprise, à se lancer dans un plan d'adaptation. Cela lui garantit résilience et robustesse ! Cela lui fait prendre conscience aussi du changement climatique à l'œuvre et de la nécessité de prendre sa part de responsabilité en engageant des actions de lutte. Car un plan d'adaptation, nous le rappelle le Pôle Climat Nord-Pas de Calais, est toujours complémentaire d'un volet atténuation !



Intervenants



LUDOVIC LOQUET

Président de Commission -
Département du Pas-de-Calais

CÉLINE PHILLIPS

Spécialiste de l'adaptation
(Service climat, ADEME)

MARC LEMAIRE

Directeur d'Ecores

CÉLINE SCAVENNEC

Mission stratégie et
développement durable
- Lille Métropole
Communauté Urbaine

*Animation : Emmanuelle
LATOUCHE et Elaine BRIAND
- CERDD (Pôle Climat)*





DYNAMIQUE CLIMAT NORD-PAS DE CALAIS UNE COOPÉRATION RECONDUITE PAR LA SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CHARTE DE COOPÉRATION 2014-2020



Le 4 décembre 2014, à l'occasion de CAP Climat, la charte de coopération 2014-2020 Dynamique Climat Nord-Pas de Calais a été signée en présence de : (de gauche à droite) Hervé Pignon (ADEME), Emmanuel Cau (Conseil Régional), Isabelle Derville (DREAL), Ludovic Loquet (Département du Pas-de-Calais), Jean Schepman (Département du Nord)

Ce document a été réalisé par :



CAP CLIMAT
Organisé avec le soutien d'Affaires Publiques

Plus d'infos
climat@cerdd.org - www.capclimat.org www.cerdd.org
03 21 13 52 97

dans le cadre de la Dynamique Climat Nord-Pas de Calais



DIRECTION DE LA PUBLICATION **Emmanuel Bertin, Emmanuelle Latouche, Cerdd**

RÉDACTION **Averti, Emmanuelle Latouche, Antoine Boutonne, Pierre Sagot, Jean-Christophe Lipovac, Marie Décima, Julien Dumont, Elaine Briand, Cerdd**

COMITÉ DE RELECTURE **Le comité technique et le groupe de travail communication de la Dynamique Climat Nord-Pas de Calais**

CRÉDIT PHOTOS **Marie Perreau, Cerdd**

MISE EN PAGE **Empreinte communication**

IMPRESSION **Imprimé sur papier issu de sources mixtes (FSC mix) Nord'Imprim**